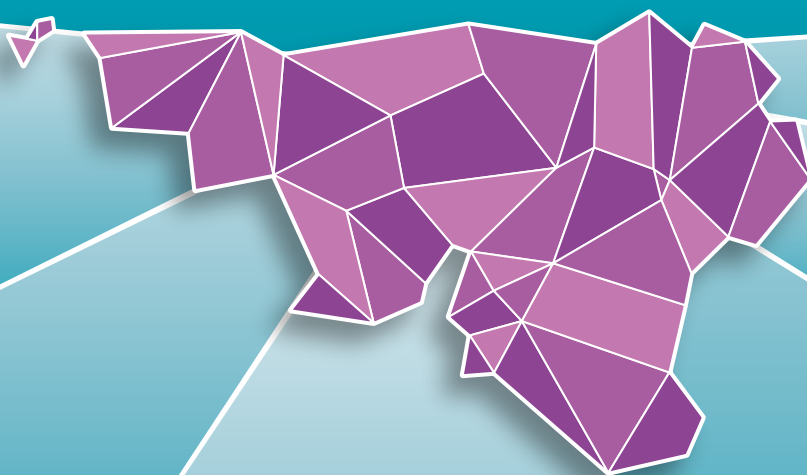


PROGRAMME WALLONIE-2020.EU FEDER

Résumé citoyen 2022

L'Europe fait bouger la Wallonie



www.enmieux.be

FEDER



UNION EUROPEENNE



Wallonie

LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Chaque année, le « résumé citoyen » nous offre l'opportunité de revenir sur les réalisations et progrès des projets soutenus par le FEDER en Wallonie.

Le FEDER, ça sert à quoi ?

Le FEDER est le Fonds européen de développement régional.

Par exemple, en 2022, cela représente pour le programme wallon 2014-2020 :

- **3 652** emplois (ETP) de plus dans les entreprises
- **330** chercheurs engagés dans les universités et centres de recherche wallons
- **745** sections ou ateliers de formation équipés
- **88 ha** d'espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines

Et concrètement, ça signifie quoi ?

Parcourez cette brochure et découvrez quelques projets au sein des différents axes de la programmation FEDER !

Pour suivre les progrès des projets et recevoir plus d'informations sur le FEDER, nous vous invitons à vous rendre sur notre [site WalEurope](#) et à vous inscrire à notre [newsletter](#).

REACT-EU :

Une deuxième tranche budgétaire de 20,54 millions € pour la Région en 2022 !

Grâce à la seconde partie de l'enveloppe accordée à la Belgique, une 6^e mesure s'est ajoutée à l'axe REACT-EU (initiative destinée à pallier les conséquences de la crise sanitaire) à la suite d'une décision du Gouvernement permettant de renforcer le dispositif Easy Green mis en place par l'instrument financier NOVALLIA. Cette mesure vise ainsi à soutenir financièrement les PME en vue de les aider dans la démarche de réduction de leur empreinte carbone et d'accélérer les investissements dans ce domaine, et ce complémentaire à d'autres financements (avec ou sans l'appui des fonds structurels).



Axe 1 - ÉCONOMIE 2020

POUR UNE DIVERSIFICATION DU TISSU ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

Les PME wallonnes et leur environnement sont au cœur de cet axe. Les financements sont dirigés vers l'aménagement de zones d'activités économiques et de lieux d'hébergement pour les entreprises ainsi que vers un réseau wallon d'accompagnement des porteurs de projets et des PME. Implanté dans chaque province, ce réseau propose un large éventail de services, couvrant de nombreux besoins.

RÉSULTATS CLÉS

- 13 nouveaux lieux d'hébergement pour entreprises
- 19 941 PME/candidats entrepreneurs accompagnés par les opérateurs d'animation économique
- 188 millions € libérés par les instruments financiers

FOCUS PROJET : Un incubateur Biotech 4 pour renforcer l'offre d'accueil des entreprises

Une nouvelle infrastructure pour de futures entreprises est sortie de terre ! Le bâtiment « I Tech Incubator 3 », renommé « Biotech 4 », et construit par IGRETEC au sein de l'Aéropôle de Charleroi, consolide le pôle d'excellence en biotechnologie. Ce projet est crucial pour renforcer la compétitivité et l'offre de services des partenaires, ainsi que la croissance des entreprises wallonnes actives dans ce secteur.

Ce nouvel incubateur va accueillir des entreprises nouvellement créées et leur faciliter l'accès à un écosystème axé sur la recherche dans le domaine des sciences du vivant. Ce pôle regroupe plusieurs bâtiments liés à la présence entre autres de l'ULB et de l'UMons.

Le projet satisfait une forte demande émanant d'universités, de centres de recherche et d'entreprises, en réponse aux succès des structures de l'Aéropôle. L'objectif est de capitaliser sur les synergies existantes entre les différents acteurs pour développer un secteur économique à haute valeur ajoutée lié à une activité de recherche de haut niveau.

Le bâtiment offre 2 500 m² de surfaces de laboratoires, 1 350 m² de bureaux, 800 m² d'espaces communs (accueil, réserves, salles de réunions, etc.) et 550 m² de locaux techniques, soit un total d'environ 5 200 m².

- Coût total du projet : 10 145 285 €
- Subvention FEDER : 3 095 123 €
- Subvention wallonne : 4 642 685 €

Requalification du Parc scientifique et technologique de l'Aéropôle

Saviez-vous que le Parc scientifique et technologique de l'Aéropôle constitue l'un des principaux moteurs du redéploiement économique de la région de Charleroi ? Mis en œuvre au début des années 90 grâce notamment aux fonds structurels, il compte aujourd'hui, sur 100 hectares, plus de 170 entreprises occupant quelque 4000 travailleurs dans des secteurs tels que les sciences du vivant, les technologies de l'information et de la communication, l'aéronautique, l'industrie technologique ou les services aux entreprises. Il continue encore aujourd'hui de bénéficier de fonds structurels permettant, cette fois-ci, la mise en œuvre de travaux de requalification des voiries, en réponse aux besoins d'un parc scientifique en constante évolution.

RÉSULTATS CLÉS

- 49 équipements de pointe acquis
- 275 entreprises coopérant avec des organismes de recherche
- 4 464 entreprises bénéficiant des services des hubs créatifs

Axe 2 - INNOVATION 2020

POUR UNE OFFRE DE SERVICES TECHNOLOGIQUES TOUJOURS PLUS COMPÉTITIVE

L'objectif de cet axe est de fournir un soutien aux centres de recherche et aux universités/hautes écoles pour acquérir des équipements technologiques de pointe, pour mener des recherches et pour aménager des espaces de démonstration destinés à améliorer leur visibilité. En plein cœur de l'innovation, les hubs créatifs wallons sont également soutenus, au niveau de leurs infrastructures mais aussi des services qu'ils proposent.

FOCUS PROJET : Des revêtements innovants éco-respectueux, durables et industrialisables pour un intérieur plus sain !

La problématique de la pollution est centrale dans notre société. Encore plus lorsque celle-ci s'invite directement dans nos domiciles à travers les matériaux de construction utilisés. C'est dans ce domaine que l'ULiège, l'UCLouvain, l'UMons et Materia Nova collaborent dans le cadre du projet BIODEC. L'objectif est ainsi de produire des revêtements innovants, éco-respectueux et industrialisables capables de traiter efficacement la problématique de la qualité de l'air intérieur, à base de molécules dépolluantes issues ou inspirées de la nature. Les procédés utilisés sont très peu énergivores et génèrent peu d'eaux usées en fin de procédé.

Leur travail se poursuit et a déjà permis d'aboutir sur une demande de brevet pour ce revêtement bioactif. C'est une première étape vers une utilisation à plus grande échelle. Il s'agit d'un vrai plus pour notre santé, pour l'environnement et pour la compétitivité des entreprises en Wallonie.

- Coût total du projet : 4 970 014 €
- Subvention FEDER : 1 988 006 €
- Subvention wallonne : 2 851 620 €



© Biodec



Axe 3 - INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020

POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN PLUS INTELLIGENT ET DURABLE

Actif dans les zones urbaines, cet axe finance des travaux d'aménagement de voiries et d'infrastructures de plus grande envergure, de renforcement de l'attractivité touristique de la région ainsi que de la dépollution de terrains industriels en vue d'une future utilisation.

OBJECTIFS CLÉS

- 37 plans de rénovation de villes soutenus
- 48 ha de sols réhabilités
- 148 entreprises devant venir s'installer dans les zones réhabilitées
- 154 actions de promotion touristique

FOCUS PROJET : Création d'une salle polyvalente à Bastogne en vue de renforcer la polarité du Mardasson

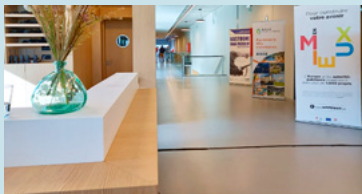
La renommée historique de la Bataille des Ardennes fait de Bastogne un site reconnu sur le plan international. Cette notoriété agit comme un catalyseur pour le renforcement de l'attractivité de la région et des communes environnantes.

Pour pérenniser ce développement et en amplifier les effets, l'intérêt touristique pour cette destination et son devoir de mémoire doit sans cesse être renouvelé. Cela passe notamment par la mise sur pied de structures événementielles importantes capables d'appuyer l'attractivité d'un site qui attire plus de 300 000 visiteurs par an, dont plus de 100 000 rien que pour le Bastogne War Museum, également financé par le FEDER.

La création d'une salle polyvalente sur la Colline du Mardasson vise à répondre à cet enjeu. Cet espace événementiel modulaire de 2 500 m² est taillé pour l'organisation d'expositions temporaires d'envergure nationale et internationale. Elle est également complétée de zones de stockage, de réserves, de bureaux, de salles de classe ainsi que d'un espace de recherche et de documentation accessible au public. A côté de ces infrastructures, des aménagements extérieurs ont été réalisés (parkings et aménagements des abords du Mémorial du Mardasson).

Depuis son ouverture officielle en juillet 2022, l'extension a déjà accueilli 43 événements.

- Coût total du projet : 7 414 493 €
- Subvention FEDER : 2 845 386 €
- Subvention wallonne : 3 827 658 €



Axe 4 - TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE BAS-CARBONE

VERS UNE RÉGION PLUS EFFICACE DANS L'UTILISATION DE SES RESSOURCES

Dans cet axe, les travaux d'aménagements et d'infrastructures financés ont pour objectif premier de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les projets se concentrent notamment sur l'aménagement de zones multimodales, la mobilité durable, la production d'électricité et d'énergie vertes ainsi que la rénovation de bâtiments publics.

OBJECTIFS CLÉS

- 37 projets visant l'amélioration de la mobilité durable
- 23 000 m² de bâtiments urbains bas-carbone construits/rénovés
- 12 000 tonnes équivalent CO₂ en moins chaque année grâce aux installations soutenues

FOCUS PROJET : La multimodalité en plein cœur de Tournai !

La ville de Tournai est en pleine mutation ! La plateforme multimodale 2.0, nœud d'échanges et de connexions, est aujourd'hui bientôt terminée. L'objectif est de valoriser l'attractivité et de renforcer la mobilité urbaine. Le centre-ville de Tournai, aux abords des parvis de la gare et de la place Crombez ainsi que de la liaison « Rue Royale », verra ainsi ses trottoirs s'élargir favorisant une meilleure cohabitation entre les différents usagers. Les aménagements de voiries s'orienteront vers une gestion partagée et intelligente du stationnement, vers une restructuration de l'espace urbain à travers un mobilier privilégiant les piétons mais également vers des matériaux confortables et adaptés aux PMR.

Cette réappropriation de l'espace public par le citoyen et les visiteurs fera la part belle à l'usage des modes doux et au développement d'un système intégré de transports en commun et partagés (TEC, SNCB, taxi, co-voiturage, ...). Ce chantier d'envergure, démarré en septembre 2021, devrait se terminer en novembre 2023.

- Coût total du projet : 8 451 800 €
- Subvention FEDER : 3 350 631 €
- Subvention wallonne : 4 255 988 €



© ideta

OBJECTIFS CLÉS

- 6 ha d'anciennes friches industrielles réhabilitées
- 28 ha d'espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines
- 38 entreprises installées dans les zones réhabilitées

AXE 5 - DÉVELOPPEMENT URBAIN INTÉGRÉ 2020

POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN PLUS INTELLIGENT, TOURNÉ VERS LE CITOYEN

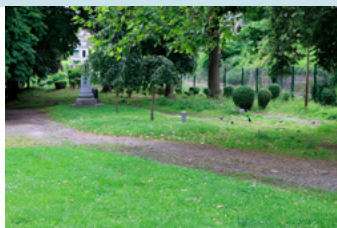
Concentré dans 12 pôles urbains prioritaires, cet axe finance, entre autres, des projets de réhabilitation de bâtiments et de réaménagement d'espaces urbains, tout en soutenant également le développement touristique et culturel.

FOCUS PROJET : Verviers, un nouveau visage pour la ville

Démarré en août 2019, un projet de réaménagement et d'embellissement des espaces publics du centre-ville (près de 40 000 m²) redessine complètement le visage de Verviers où la convivialité et l'accessibilité sont désormais les maîtres-mots. L'objectif est de recréer de l'activité au centre de la cité et de proposer des infrastructures de qualité destinées à favoriser l'organisation d'activités culturelles, sportives ou économiques. Ceci à travers la rénovation d'espaces publics, la création d'une identité propre aux quartiers et l'aménagement de voiries.

Plusieurs phases importantes ont été achevées en 2022.
La fin complète du projet est programmée mi-2023.

- Coût total du projet : 7 751 260 €
- Subvention FEDER : 3 066 398 €
- Subvention wallonne : 3 909 736 €



© villedeverviers

RÉSULTATS CLÉS

- 7 615 m² de superficie d'infrastructures construites/ achetées
- Un taux de satisfaction de 87,40 % relevé suite aux formations

AXE 6 – COMPÉTENCE 2020

POUR UNE MAIN-D'ŒUVRE TOUJOURS PLUS COMPÉTITIVE

Cet axe soutient nos structures de formation en leur permettant d'acquérir des équipements pédagogiques de pointe et, dans une moindre mesure, d'aménager leurs bâtiments afin d'accueillir ces équipements. Les formations qui y sont dispensées sont ouvertes aux chercheurs d'emploi, aux apprentis et aux étudiants, mais également aux enseignants et aux travailleurs désireux de se perfectionner.

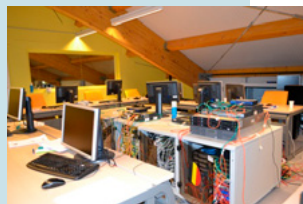
FOCUS PROJET : Technobel réinvente la formation professionnelle !

Le temps des étudiants vissés derrière des bancs d'école est révolu. La place est désormais aux espaces de rencontre pluridisciplinaires mêlant apprentissages théoriques et mises en situation pratique. C'est l'ambition portée par Technobel à travers le projet « New Ways Of Learning ». Ce centre de compétence a rapidement acquis et développé une expertise pointue dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication, grâce aux nombreux équipements acquis.

L'ambition de « New Ways Of Learning » est de réarticuler totalement la formation professionnelle en sortant les apprenants des traditionnels sentiers battus et en multipliant les aires d'apprentissage. A travers ce projet, une nouvelle approche pédagogique structurée appelée « Be a Maker » est née. Il s'agit pour les étudiants de saisir toutes les opportunités d'enseignement qui les entourent et d'interagir activement avec chacune d'entre elles. De cette manière, émergeront naturellement des communautés de pratiques et de savoirs qui compléteront inévitablement la formation de chacun des participants.

« Be a Maker » et l'organisation apprenante de Technobel ont été saluées par la Commission Européenne lors d'une des dernières éditions de la Skills Week, et ce, pour ses aspects d'innovation pédagogique, son taux d'insertion à l'emploi qui ne cesse de croître (> 70%) mais aussi ses indicateurs psycho-sociaux positifs comme la motivation, la confiance en soi, l'autonomie de l'apprenant, ... Cette approche « Be a Maker » sert d'exemple et est désormais utilisée ailleurs en Wallonie !

- Coût total du projet : 738 206 €
- Subvention FEDER : 295 283 €
- Subvention wallonne : 442 924 €



© Technobel



CHIFFRES CLÉS

- 3 364 PME soutenues
- 305 millions € octroyés aux PME
- 3 474 emplois créés

FACILITER ET RENFORCER

L'ACCÈS DES PME AU FINANCEMENT

Sous la tutelle de Wallonie Entreprendre, avec le concours de deux de ses filiales (Socamut et Novallia) et des invests locaux, les PME peuvent bénéficier de l'octroi de micro-crédits, de prêts et de prises de participation à des conditions intéressantes.

Le but ? Financer des projets d'investissements, la création ou la reprise de PME ainsi que des besoins en fonds de roulement, mais également soutenir l'(éco-)innovation, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables.

FOCUS projet : RubberGreen, une deuxième vie pour le caoutchouc

RubberGreen est une entreprise localisée à Frameries spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de matériaux composites à base de caoutchoucs recyclés. Ces matériaux, qui se présentent sous diverses formes (pièces moulées, tapis en rouleaux, plaques) et épaisseurs, peuvent être utilisés dans de nombreux domaines tels que la construction, l'industrie, le transport, l'élevage, le sport, le photovoltaïque, ... Ces dernières années, RubberGreen a également investi dans un ambitieux programme de dévulcanisation/revulcanisation du caoutchouc recyclé appelé « RubberGreenCycle ». Ce procédé breveté s'inscrit dans un mouvement d'économie circulaire du caoutchouc recyclé « à l'infini », en particulier celui issu des pneumatiques en fin de vie.

Pour financer le développement de ses différents projets, RubberGreen a bénéficié du soutien de l'instrument financier IMBC 2020 au travers de différents prêts pour un montant total de 1 315 000 €.

- Montant total des prêts : 1 315 000 €
- Part FEDER : 526 000 €
- Part wallonne : 789 000 €



FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION

CHIFFRES CLÉS

Aides à l'investissement

- 110 entreprises soutenues
- 102,7 millions € d'aide publique octroyés
- 1 302 emplois créés et 1 378 emplois attendus

Tandis que les aides à l'investissement soutiennent des PME créatrices d'emplois, les aides à la recherche incitent nos entreprises wallonnes à déployer leurs technologies à l'échelle de production industrielle, à mener des programmes de recherche, ainsi qu'à faciliter leur accès à des prestations technologiques ou à des conseils spécialisés en propriété intellectuelle.

CHIFFRES CLÉS

Aides à la recherche

- 928 entreprises soutenues
- 137,8 millions € d'aide publique octroyés

FOCUS projet : ISOHEMP souhaite « décarboner » le secteur de la construction

C'est en septembre 2021 que l'entreprise IsoHemp a inauguré, sur son site de Fernelmont, une nouvelle unité de production dédiée à la fabrication de blocs isolants à base de chanvre pour les secteurs de la construction et de la rénovation. Cette nouvelle ligne de production est l'aboutissement d'un projet de recherche mené conjointement avec le bureau d'études farciennois Industrie et Développement. Ce projet de recherche financé par l'Union européenne et la Wallonie a permis de développer un procédé de production industrielle rentable et innovant. L'unité pilote ainsi développée s'inspire des lignes de production des blocs bétons en y intégrant les innovations nécessaires à la production de blocs biosourcés. Elle est également conçue pour pouvoir s'adapter aux contraintes de production des différents produits qui composent la gamme de blocs de chanvre (blocs, maxi-blocs, linteaux) et ainsi répondre aux besoins du marché.

Ce projet de recherche dont le coût total avoisine les 2,8 millions € dont 1,7 million € est financé par le FEDER et la Wallonie a permis à Isohemp de consolider sa position de leader dans ce secteur prometteur et particulièrement durable.

- Subvention FEDER : 680 289 €
- Subvention wallonne : 1 020 433 €



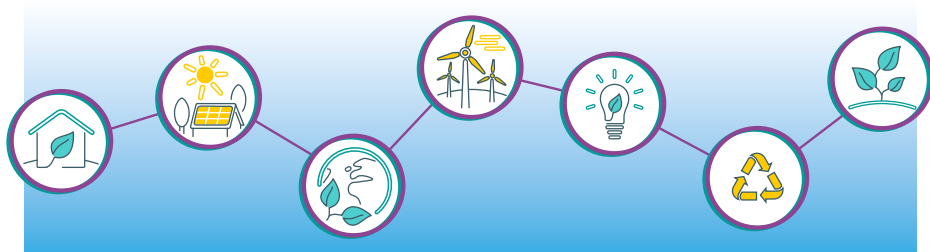
© SPW

PROGRAMMATION 2021-2027

L'actualité nous amène aussi à faire le point sur les dernières avancées de la programmation FEDER/FTJ wallonne 21-27. Plusieurs étapes ont été franchies en 2022 pour permettre le démarrage effectif de cette nouvelle programmation.

Tout d'abord, concernant les projets publics, un appel à projets a été lancé en mars 2022, conjointement avec le Fonds social européen +. Pour le FEDER, plus de 750 candidatures ont été soumises via le tout nouvel outil informatique développé pour cette programmation. Après l'analyse de ces projets par les administrations wallonnes et l'évaluation par un Comité d'experts ou par les entités infrarégionales, en fonction des mesures concernées, 2023 sera l'année de la sélection de ces projets.

Ensuite, l'accord de partenariat belge, permettant l'allocation à la Belgique de près de 3 milliards € pour le développement économique et les transitions écologique et numérique, a été approuvé par la Commission européenne en décembre 2022 avec dans la foulée, le programme wallon pour le FEDER mais aussi pour le Fonds de transition juste.



Vous avez dit FTJ ?

Avec une allocation européenne de près de 183 millions €, le Fonds de transition juste permettra d'investir dans le développement d'une économie à faible émission de carbone, circulaire et efficace énergétiquement dans les arrondissements de Tournai, Mons et Charleroi. Un appel à projets devrait être lancé en 2023. Suivra ensuite, comme pour le FEDER, une analyse des projets publics par un Comité d'experts et une approbation par le Gouvernement wallon avant une mise en œuvre effective des projets.

Pour de plus amples renseignements,
n'hésitez pas à visiter nos sites internet et
notre page Facebook !

Vous y trouverez des informations plus
détaillées, tant sur le programme que sur
les projets mis en œuvre.

EN MIEUX

www.enmieux.be/

PAGE FACEBOOK

www.facebook.com/europe.wallonie/

WALEUROPE

europe.wallonie.be/ avec la newsletter « Info-FEDER »

EUROPEINBELGIUM

www.europeinbelgium.be/fr/